

à prendre part aux discussions qui dégénéraient souvent en personnalités.»

Quant, à partir de 1866, les doutes les plus sérieux sur la continuation de l'indépendance du Grand-Duché étaient permis,\*) et que différentes tendances quant à l'orientation future du pays se firent jour, Servais, comme la plupart des notables de l'époque, n'hésita pas en 1867 de signer celle des trois pétitions,\*\*) qui, après avoir supplié le Souverain «de diriger les efforts de Sa politique vers la réalisation de leur voeu unanime» (la conservation de l'autonomie), ajouta d'une façon aussi diplomatique que claire: «Que si, cependant, comme il est fort à craindre, il ne pouvait en être ainsi; s'il fallait faire le sacrifice de ces conditions de leur bonheur passé, ils remettent avec une entière confiance le sort de leur chère patrie à la sollicitude paternelle de V. M. . . . N'oubliez pas alors, Sire, dans les négociations que vous poursuivez (avec Napoléon III), les sentiments intimes que les Luxembourgeois ont manifestés dans toutes les circonstances et qu'un puissant ministre de l'Allemagne (Bismarck) a naguère cru devoir reconnaître et affirmer devant l'Europe entière» — lisez les sentiments francophiles de la population luxembourgeoise.<sup>1)bis</sup>

Par les papiers de G. Ulveling<sup>2)</sup> nous avons appris que pendant ces temps agités qui faisaient frémir tous les habitants du Grand-Duché, Emmanuel Servais faisait par trois fois équipe avec V. de Tornaco et G. Ulveling pour défendre les intérêts luxembourgeois à La Haye: d'abord du 10 au 18 mars 1867, ensuite du 2 au 14 avril et enfin du 30 avril au 3 mai. C'est au cours de l'audience du 30 avril qu'il fut décidé de proposer à Th. Pescatore (v. fasc. II) de se rendre comme plénipotentiaire à la Conférence de Londres, accompagné de Léon Wurth (v. fasc. XV) comme secrétaire.

Pescatore prétendant être malade, le Roi et le prince Henri se mirent d'accord pour le remplacer par le baron de Tornaco et G. M. Augustin. Mais le gouvernement luxembourgeois n'approuvant pas le choix d'Augustin et Léon Wurth s'étant désisté, la délégation luxembourgeoise n'était pas encore désignée le 4 mai, alors que les

---

\*) Comme le lecteur l'aura lu dans notre biographie de Guillaume III (fasc. IX), ce n'est pas le Roi Grand-Duc qui, le premier, souleva la question de la cession d'un pays que, d'après Seignobos, il n'aurait demandé qu'à vendre. C'est la France impériale qui prit l'initiative en élaborant en 1866 un projet suivant lequel le roi de Prusse donnerait à Napoléon III la promesse de lui faciliter l'acquisition du Grand-Duché, en compensation du désintéressement de la France à l'endroit du rattachement des Etats méridionaux de l'Allemagne à la Confédération du Nord.<sup>1)</sup>

\*\*\*) La première pétition (groupe «La Presse») demandait l'annexion à la France pour autant que l'autonomie du pays ne saurait être conservée; la deuxième (groupe «Courrier») pria le souverain de maintenir le statu quo, ce qui impliquait le maintien de la garnison prussienne. Pour plus de détails v. fasc. VII, p. 105.